Envoyé en préfecture le 10/09/2026
Reçu en préfecture le 10/09/2026
Publié le
ID : 056-215600891-20260908-CMNE2026_082-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU MORBIHAN
ARRONDISSEMENT DE LORIENT
COMMUNE D'INGUINIEL

REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'INGUINIEL
Séance du 8 septembre 2026

Nombre de conseillers	
En exercice	19
Présents	13
Pouvoirs	5
Pour	18
Contre	0
Abstentions	0

Date de convocation	2 septembre 2026
Secrétaire de séance	Virginie ROBERT

L'an deux mille vingt-six, le huit septembre, à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la Commune d'INGUINIEL, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur Guillaume de BEAUFORT.

Présents : Guillaume de BEAUFORT, Virginie GOMBÉRO, Daniel JAFFRÉ, Virginie BESNARD, Christine BOUCHET, Anne DENEUVE, Pascale ANTONETTI, Vincent LE HAY, Jonathan GRAIGNIC, Virginie ROBERT, Pierre CARRÉRIC, *Nolwenn CLEMENT-STOLL, Sébastien HELLEGOUARCH*

Absents excusés ayant donné pouvoir : Natacha PINHAS *donne pouvoir à Anne DENEUVE ; Yves de BON donne pouvoir à Daniel JAFFRÉ ; Sonia KERNEN-BELLEC donne pouvoir à Nolwenn CLEMENT-STOLL ;* Christophe MALARDÉ *donne pouvoir à Virginie BESNARD ;* Marion RADI donne pouvoir à Pascal ANTONETTI
Absent excusé : Pierre LE FLOCH

2026/082	***Approbation du procès-verbal du 7 juillet 2026***

Monsieur le Maire soumet le procès-verbal du conseil municipal du 7 juillet 2026 à l'approbation des Conseillers municipaux. Ces derniers sont invités à faire savoir s'ils ont des remarques à formuler avant son adoption définitive.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 7 juillet 2026 tel qu'annexé à la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Guillaume de BEAUFORT



La secrétaire de séance

